



## Délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2024

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Pouvoirs : 1

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

18 juin 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt quatre juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusé : Etienne DUVAL (pouvoir donné à Sandra LEZIN).

### **2024-30 Délibération relative à l'élection d'un délégué au Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)**

**Rapporteur** : Diogène BATALLA

Le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER) est un syndicat mixte fermé créé en 1950, chargé de l'organisation de la distribution de l'électricité pour 200 communes dans le Rhône. Il accompagne également les communes dans la maintenance de l'éclairage public, de la distribution du gaz, la transition énergétique avec le développement des panneaux photovoltaïques, des chaudières biomasse et l'implantation de bornes de recharge électrique.

Il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

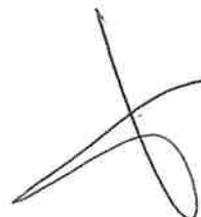
VU l'article L 2121-21 du CGCT ;

VU la candidature de Aymeric GIRARDON en tant que délégué titulaire ;

VU la candidature de Raphaël DELOIN en tant que délégué suppléant ;

Il est procédé au vote à main levée.

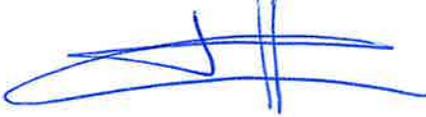
Aymeric GIRARDON : 19 voix / Raphaël DELOIN : 19 voix



**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **DE PROCLAMER** élus les représentants de la commune au SYDER comme suit :
  - délégué titulaire : Aymeric GIRARDON ;
  - délégué suppléant : Raphaël DELOIN.

Le Maire  
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance  
Frédérique MOULIGNEAU

